



BULLETIN D'INFORMATION ISPB

Janvier 2012

COMMISSION DES PERSONNELS: 10 Janvier

Réunion afin de lire et classer différents dossiers d'inscription aux listes d'aptitudes aux corps des Technicien (TCH), Assistant Ingénieur (ASI) et Ingénieur d'études (IGE).

L'avis des membres présents a été unanime sur la qualité des dossiers déposés.

Nous invitons les personnels promouvables au changement de corps à déposer leurs dossiers chaque année car c'est un des moyens d'évolution de carrière.

Les membres de la commission sont à même de vous guider afin d'établir des dossiers susceptibles d'être retenus en Commission Personnelle d'Etablissement (CPE).

Ces dossiers pouvant être envoyés aux membres de la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) du ministère de tutelle.

FORUM DES METIERS: 11, 12 et 16 Janvier

Présentation des métiers de la Pharmacie aux étudiants inscrits à la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) des facultés de St-Etienne (11 janvier), Lyon-Est (12 janvier) et Lyon-Sud-Charles Mérieux (16 janvier).

Les présentations faites par Nadia Walchshoffer et Christine Vinciguerra ont insisté sur la diversité des métiers de la Pharmacie et des débouchés offerts par notre formation. En souhaitant que cela donne envie à de bons étudiants de rejoindre la faculté de Pharmacie de Lyon.

ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS: 13 Janvier

A cette occasion l'équipe I2B de l'unité MATEIS a été accueillie au sein de l'ISPB.

Différents thèmes furent ensuite abordés :

Renouvellement des présidents de Commission et de responsables de Département (cf. Conseil du 24-11-11)

Ces renouvellements doivent se faire avant mars 2012 pour les instances qui n'ont pas renouvelé leur président/responsables depuis septembre 2011. C'est une étape indispensable pour la vie de l'ISPB et pour la mise en place de la Commission de Prospective qui est chargée de faire des propositions sur les recrutements futurs de postes d'enseignants-chercheurs U et HU.



ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS: 13 Janvier

Point sur les élections des conseils de Lyon 1 : CA, CEVU et CS

Il fut souligné l'importance de participer à ces élections vu les enjeux pour l'avenir de notre université. Les personnels titulaires sont automatiquement inscrits sur les listes électorales (à vérifier néanmoins), contrairement aux personnels non titulaires qui doivent en faire la demande. La date limite de cette demande est fixée au 25 janvier (un mail contenant le lien intranet pour consulter ces listes et accéder au formulaire de demande d'inscription a été envoyé après cette assemblée générale).

A rappeler que les votes par procuration sont possibles (2 procurations maximum par personne) grâce à un formulaire accessible également sur intranet + photocopie d'une pièce d'identité. Le comité de direction se tient à disposition pour toute question sur ce sujet.

Les candidats actuellement déclarés pour la présidence de Lyon 1 sont Daniel Simon et Loïc Blum. Une rencontre avec les personnels de l'ISPB a été organisée pour chacun d'eux : 16 décembre avec D. Simon, 20 janvier avec L. Blum.

De telles rencontres pourront être organisées sur demande d'autres candidats.

Une AG d'information sur les élections est prévue le 27 janvier 2012 à 13 heures, juste avant celle du vote des personnels prévue le 31 janvier.

Appels à candidature

Patrick Boiron souhaitant arrêter certaines de ses fonctions collectives au sein de l'ISPB, un appel à candidature est donc lancé pour la Présidence de la Commission de Pédagogie et l'organisation de la formation aux gestes d'urgence (AFGSU).

Il faut saluer l'investissement sans faille et le remarquable travail que Patrick Boiron a effectué, notamment au niveau de la PACES et de la Commission de Pédagogie dont il a assuré la Présidence pendant 10 ans.

Un immense remerciement à lui de la part de tout l'ISPB.

Cette assemblée générale a été suivie d'une galette des rois.



CCO: 13 Janvier

Retour d'informations UCBL

CEVU

Prochaine et dernière réunion pour le conseil en place le 07-02.

Un projet prévoit le versement de crédits pédagogiques uniquement pour les unités d'enseignement (UE) avec au moins 12 étudiants inscrits.

Cela est en cohérence avec la politique de non ouverture d'UE comprenant moins de 12 étudiants.

Retour d'informations ISPB

Commission pédagogique

Présentation prévue de l'organisation de la future 3ème année lors de la réunion du 01 mars.

Pour l'instant, B. Astier est en relation avec les responsables d'UE pour l'établissement des fiches pédagogiques de chaque UE et la réalisation d'un emploi du temps.

Suite à différentes discussions, il a été proposé que la commission aborde les points suivants :

- protocole de contrôle des connaissances et calendrier trop serré pour les examens en 2ème année.
- présentation du résultat de l'évaluation sur l'organisation de l'année réalisée l'année dernière par les étudiants de 2ème, 3ème et 4ème année.
- possibilité de mettre à disposition les corrigés des épreuves après les examens
- présence des étudiants en enseignements dirigés : émargement obligatoire ?

Commission scientifique

Rappel que cette commission propose une aide à la constitution du dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR)

Suite à une sollicitation du Conseil Scientifique de Lyon 1, le bureau de cette commission mène une réflexion sur les enseignants ISPB n'émargant pas dans une équipe contractualisée.

Commission des personnels

7 dossiers examinés lors de la réunion du 10 janvier (cf. compte-rendu rubrique précédente).

CCO: 13 Janvier

Echanges autour des problèmes concernant l'enseignement

R. Besançon soulève le problème, qui lui a été signalé par Z. Bouaziz, de la participation inégale de différentes matières au sein d'une même UE lors de l'examen final. Cela peut en effet conduire certains étudiants à privilégier les "grosses matières" au détriment des autres. Pour lutter contre ce phénomène, il est suggéré de ne pas calquer le nombre de points de chaque matière sur son pourcentage de participation à l'UE, ou de tirer au sort les questions d'examen dans un "pool" alimenté par toutes les matières de l'UE.

Point sur les locaux

Il arrive que, malgré la réservation des salles via ADEWeb, celles-ci soient par la suite réattribuées à une autre composante. Un travail va être mené pour comprendre ces dysfonctionnements et y remédier.

Certains enseignements sont parfois dispersés sur plusieurs sites : Rockefeller, Laënnec, et même B13 (groupe hospitalier Est). Pour minimiser ce phénomène, il est décidé d'étudier la solution consistant à pouvoir utiliser les salles de TP inoccupées et appropriées en cas de nécessité. Un recensement sera lancé au niveau des responsables de départements pédagogiques.

SALON DE L'ETUDIANT du 13 au 15 Janvier (Halle Tony Garnier)

Au sein de l'espace réservé à l'UCBL, un stand était consacré au secteur santé et organisé de la manière suivante : des îlots (principalement animés par des étudiants) PACES en première ligne (renseignements sur l'organisation de la PACES : concours, tutorat, affectation pôle sud ou nord, ...), puis 4 stands (dont celui de Pharmacie) pour des renseignements plus précis sur les cursus proposés par chacune des formations post PACES.

Stand Pharmacie : distribution et échanges autour de la pochette ISPB (contenu : fiche synthétique présentant les différentes filières + fiche spécifique de chacune d'entre elles + feuille liens web utiles + fascicule "Pharma c'est pour moi").

Points importants qui retiennent souvent l'attention des lycéens (et de leurs parents) :

- le grand nombre de filières proposées (et donc des débouchés), alors que beaucoup pensaient Pharmacie=officine.
- l'unicité du diplôme, qui permet d'exercer dans différents secteurs des métiers de Pharmaciens et offre toujours la possibilité d'un retour à l'officine même à l'issue d'une autre filière.

Une table ronde a eu lieu le dimanche après-midi sur le thème des études de Santé : les facultés de Médecine Lyon-Est et de Pharmacie ont participé à ces échanges avec un large public.

Les questions furent diverses : nécessité d'inscrire un étudiant PACES à une « boîte à colle », difficultés d'orientation et réorientation en PACES...

C'est l'occasion de remercier les enseignants et étudiants de l'ISPB présents sur ce salon : notre composante était la plus représentée en nombre et bien sûr en qualité.

DEPARTEMENT PEDAGOGIQUE DES SCIENCES DU MEDICAMENT : 17 Janvier

Lors d'une assemblée générale spécialement dédiée, le futur (le résultat doit être validé par le conseil de l'ISPB du 8 février prochain) responsable du département ainsi que son adjoint ont été élus :
Responsable : Roselyne Boulieu.
Responsable adjoint : Luc Rocheblave.